

MAIRIE**DE****NEFFIES****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS****du CONSEIL MUNICIPAL*****Séance du 24 juin 2025***

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 13
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents :

Albouy Pascale – Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu - Château Gilles – Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme – Monnier Véronique - Monnin Marie-Andrée – Morel Evelyne - Ulrich Marie-Agnès

Procuration : Arnaud Gérard à Gilles Château - Berna Camille à Marie-Sophie Descouens**Secrétaire de séance :** Marie-Sophie Descouens**DELIBERATION 2025-030 : dm n° 1 : Budget communal**

Vu la délibération du 9 avril 2025 approuvant le budget 2025

Vu l'inscription au budget de l'opération 170 « Aquisitions terrains » pour un montant de 1 000 € :

Ce montant avait été estimé sans à l'incorporation des biens sans maitre, il convient donc d'inscrire un crédit supplémentaire de 2 000 €.

Vu l'inscription au budget de l'opération 216 « Aménagement place Paul Gauffre » pour un montant de 30 000 € :

Ce montant avait été estimé en prévision des études pour de l'aménagement de la place Paul Gauffre, sans prendre en compte le choix dès 2025 de l'architecte pour la requalification des espaces publics du centre du village et la prestation administrative d'accompagnement du projet par Hérault Ingénierie. Il convient d'inscrire un crédit supplémentaire de 70 000 €.

Vu l'inscription au budget de l'opération 217 « Aménagement salle polyvalente » pour un montant de de 80 903.56 € :

Ce montant avait été estimé avec les dernières dépenses des travaux de la rénovation énergétique de la salle des fêtes, sans prendre en compte l'acquisition de la scène, il convient donc d'inscrire un crédit de 10 000 € supplémentaire.

Vu l'inscription au budget de l'opération 158 « Acquisitions » pour montant de 40 000 € :

Ce montant avait été estimé sans tenir compte de l'acquisition d'un logiciel pour l'inscription en ligne de la restauration scolaire, il convient donc d'inscrire un crédit de 2 000 € supplémentaire.

Considérant la nécessité d'établir une DM pour régulariser ses écritures, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la DM N° 1 avec les modifications budgétaires suivantes :

Opération 158 : Acquisitions : compte 2051-158 :	+ 2 000 €
Opération 170 : Acquisitions terrains : compte 2111-170 :	+ 2 000 €
Opération 216 : Aménagement Place Paul Gauffre : compte 231-216 :	+ 70 000 €
Opération 217 : Aménagement salle polyvalente : compte 231-217 :	+ 10 000 €
Opération 163 : Réfections rues et chemins : compte 2152-163 :	- 84 000 €

Le conseil municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

ADOpte la dm n° 1 sur le budget communal 2025 avec les modifications budgétaires.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Pour copie conforme

LE MAIRE
David ASTRUC

La secrétaire de séance
Marie-Sophie DESCOUENS

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE NEFFES" at the top and "(Hérault)" at the bottom, with two small stars on either side. The signature is a stylized, cursive script.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a cursive 'S' and 'D'.